

Décision

Générale

colonial

Décision n° 41-441-1933 Congé

n° 41-441-1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 441 du 31/08/1933

Date de publication
4 août 1933

Date du numéro
31 août 1933

TEXTE INTÉGRAL

un congé de repos de trois mois, pour en jouir à Berbéra (Somaliland), a été accordé à l'askari de police Matar Ali, n° mle 27, à compter du 1er août 1933.